



Conseil économique et social

Distr. générale
22 décembre 1999
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente et unième session

29 février-3 mars 2000

Point 3 e) de l'ordre du jour provisoire *

Statistiques économiques : Programme de comparaison internationale

Rapport de la Banque mondiale sur les mesures visant à améliorer l'efficacité du Programme de comparaison internationale

Note du Secrétaire général

1. Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique, conformément à la demande que celle-ci a formulée lors de sa trentième session¹, le rapport de la Banque mondiale sur les mesures visant à améliorer l'efficacité du Programme de comparaison internationale (PCI), qui figure en annexe.

Mesures à prendre par la Commission

2. La Commission est priée d'examiner le travail réalisé ainsi que les mesures proposées.

* E/CN.3/2000/1.

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1999, Supplément No 4 (E/1999/24)*, chap. I.B.

Annexe

**Rapport de la Banque mondiale sur les mesures visant
à améliorer l'efficacité du Programme de comparaison
internationale**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu	1	3
II. Programme de comparaison internationale	2–3	3
A. Importance des données du PCI	4–8	3
B. Comparaisons régionales et coordination mondiale du PCI	9–11	4
C. Évaluation indépendante du PCI	12–15	4
III. Aller de l'avant	16	5
A. Rapport mondial sur le PCI	17–18	5
B. Logiciels de collecte de données sur les prix	19–20	5
C. Séminaires et ateliers techniques	21	6
D. Intégration des bases de données de l'Université de Pennsylvanie Penn World Tables (PWT) et de la Banque mondiale	22–23	6
IV. Enquête dans le cadre du PCI en l'an 2000 et au-delà	24	6
A. Défis à relever, tâches et priorités	25–32	6
B. Considérations pratiques	33–36	8
V. Résumé des recommandations	37–40	9

I. Aperçu

1. Le présent rapport fait suite à l'évaluation du Programme de comparaison internationale réalisée par M. Jacob Ryten sous l'égide de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de l'Organisation des Nations Unies (E/CN.3/1999/8) et aux recommandations formulées ultérieurement par la Commission de statistique dans son rapport sur les travaux de sa trentième session^a. Après avoir passé en revue les objectifs et les résultats du PCI, il examine les domaines signalés dans le rapport Ryten comme devant faire l'objet de mesures urgentes et où une amélioration sensible a été constatée, recense les domaines où il reste encore des progrès à faire et suggère des mesures concrètes visant à régler les problèmes en suspens.

II. Programme de comparaison internationale

2. Le principal objectif du Programme de comparaison internationale est de fournir des statistiques sur les parités de pouvoir d'achat (PPA) permettant une comparaison en termes réels du produit intérieur brut (PIB) des pays et de ses sous-agrégats. La conversion en équivalence de pouvoir d'achat permet de comparer les agrégats économiques en se fondant sur le volume, de manière à éviter les distorsions au niveau des prix et des taux de change.

3. Les utilisations potentielles du PCI ne se limitent pas aux comparaisons internationales. Les données comparatives détaillées qu'il permet d'obtenir sur les prix sont utiles aux décideurs tant au niveau national qu'au niveau régional. En effet, tout comme le niveau et l'augmentation des revenus et de la production, les différences de prix sont un élément fondamental des décisions concernant l'allocation des ressources. Les écarts de prix déterminent en grande partie la mesure dans laquelle les ménages sont à même de satisfaire leurs besoins. Les différences de prix entre les régions d'un même pays ou d'un pays à l'autre et le rythme auquel évoluent les prix ont des conséquences directes sur la situation socioéconomique des différents groupes et sur leur comportement. Par ailleurs, le cadre d'enquête du PCI, sa spécification détaillée des différents produits considérés et sa classification de ces produits en catégories définies de manière à faciliter la prise de décisions contribuent de manière considérable à renforcer les capacités statistiques des pays.

A. Importance des données du PCI

4. Les données du PCI sont indispensables pour un grand nombre d'analyses économiques importantes servant de base à la prise de décisions. C'est la raison pour laquelle différentes organisations internationales jouant un rôle fondamental les utilisent. Le FMI, notamment, a recours à des PIB ajustés en fonction des PPA dans son *World Economic Outlook* pour évaluer la répartition du PIB mondial selon les régions et calculer la moyenne pondérée des taux de croissance régionaux. Les estimations du PIB par habitant ajustées en fonction des PPA sont aussi utilisées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'élaboration de l'indice de développement humain et par la Banque mondiale pour le calcul du seuil de pauvreté international estimé à 1 dollar par habitant par jour.

5. La plupart des pays entretenant des relations économiques étroites avec les autres pays de la région à laquelle ils appartiennent et faisant partie d'une ou plusieurs communautés économiques, il leur est utile de disposer de données comparatives sur leurs voisins. Les comparaisons régionales faites dans le cadre du PCI leur permettent de mieux évaluer leurs avantages comparatifs. Certaines initiatives régionales récentes, comme l'Initiative transfrontière en Afrique ou le développement de la Zone de libre change des

Amériques ont accru la demande de données relevant du PCI.

6. La méthode utilisée dans le cadre du PCI peut être adoptée pour la compilation de statistiques des prix plus précises au niveau national (la Chine a par exemple utilisé la méthodologie du PCI pour étudier les disparités économiques entre six régions). La classification détaillée des prix de base et les coefficients de pondération permettent de procéder, à l'échelon national, à une analyse économique de questions d'actualité telles que les incidences de la pauvreté au niveau des régions, les écarts de rémunération régionaux et les politiques relatives aux taux de change.

7. Le PCI est aussi un facteur de renforcement des capacités en matière de statistique. L'évaluation indépendante de l'exécution du PCI réalisée en Afrique en 1993^b a par exemple montré que le Programme avait permis d'améliorer l'indice des prix à la consommation dans de nombreux pays, car il avait débouché sur un élargissement des paniers de produits, une diversification des zones géographiques et des groupes sociaux pris en compte et une réduction des délais de publication. Il avait également favorisé l'élaboration d'indices des prix pour les biens d'équipement et, ce qui est particulièrement important, accru le niveau général de connaissance des méthodologies dans les pays. Le rapport d'évaluation précise en outre qu'à condition de prendre les mesures nécessaires, l'infrastructure statistique mise en place par le PCI pourrait servir de base à l'élaboration progressive de statistiques de comptabilité nationale et de statistiques de prix dans les pays africains.

8. Dans le domaine de la recherche, le PCI continue de faire autorité. Les PPA sont souvent utilisées pour expliquer les écarts de taux de croissance, la compétitivité sur le marché mondial et les modes de spécialisation des industries. La demande de données de ce type a aussi augmenté dans le secteur privé. Les multinationales utilisent de plus en plus des estimations de PIB ou de PNB par habitant ajustées en fonction des PPA pour comparer la taille des marchés et évaluer les différences de coût de production entre les pays.

B. Comparaisons régionales et coordination mondiale du PCI

9. Le PCI est un exercice complexe de collecte, de compilation et de diffusion de données. On procède d'abord à une comparaison des données dans chaque région (Asie, Afrique, Amérique latine, Moyen-Orient et Caraïbes) et groupe de pays [Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)]. Les pays participants conduisent, dans leur région, des enquêtes harmonisées sur les biens et services représentatifs des modes de consommation. Ces enquêtes sont coordonnées par des organismes régionaux et la coordination de l'ensemble est assurée par un coordonnateur mondial. Chaque région calcule ses PPA régionales et publie ses résultats. Le coordonnateur mondial fait ensuite la synthèse des différents travaux, calcule les PPA mondiales et rédige un rapport.

10. L'Organisation des Nations Unies a joué un rôle de premier plan dans la planification et la coordination des trois premières comparaisons mondiales (1975, 1980 et 1985). En raison de problèmes financiers, elle a toutefois abandonné son rôle de coordonnateur en 1993 et c'est maintenant la Banque mondiale qui assure l'essentiel de la fonction. Celle-ci est parvenue à relancer les enquêtes de 1993 et à les mener à bien, grâce à un réseau de partenaires internationaux, régionaux et nationaux. La Banque mondiale, le FMI et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont contribué au Fonds d'affectation spéciale du PCI, qui sert à financer l'organisation d'ateliers régionaux, à appuyer les enquêtes dans certains pays et à coordonner les travaux au niveau mondial. L'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) et les pays de l'Union européenne ont financé les travaux de comparaison menés en Afrique. L'OCDE a appuyé les comparaisons régionales dans les pays européens des groupes II et III. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), le Japon et la Banque asiatique de développement ont couvert l'Asie. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ont coordonné les travaux entrepris dans leurs régions respectives avec l'aide financière du Fonds d'affectation spéciale du PCI.

11. Les travaux de 1993 ont concerné au total 118 pays et pour la première fois, toutes les régions étaient représentées. Ce succès est dû en partie à l'introduction

de méthodes d'enquête simplifiées et moins coûteuses qui font appel à une quantité réduite d'informations et ont permis aux pays manquant de ressources de participer quand même au programme.

C. Évaluation indépendante du PCI

12. Au cours des trois dernières années, on a procédé à trois évaluations indépendantes du PCI. La première, faite par Raimundo Fombellida et Seppo Varjonen (1996), a porté sur la comparaison réalisée en 1993 en Afrique et a été suivie de l'évaluation du programme de l'OCDE par Ian Castles (1997)^c. La troisième évaluation, financée par le FMI, la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale (1999) et conduite par Jacob Ryten (E/CN.3/1999/8), a couvert toutes les comparaisons régionales. Ces évaluations avaient trois objectifs communs : a) évaluer la demande de données du PCI et l'usage qui en était fait; b) recenser les points faibles du Programme; et c) recommander des stratégies visant à le renforcer. Les trois rapports concordent sur la plupart des questions et tous confirment l'importance des données relatives aux PPA – dont l'évaluation est le premier objectif du PCI – pour une large gamme d'analyses économiques destinées à servir de base à la prise de décisions.

13. Dans son rapport, Jacob Ryten a fait observer que le problème le plus grave était le manque de crédibilité des résultats du PCI, et en particulier des résultats détaillés. Ce manque de crédibilité est lié à un problème de «pedigree» des données, dû à l'insuffisance de la gestion et de la supervision de la collecte et du traitement des données au niveau national ainsi qu'au manque de coordination entre les offices statistiques nationaux et les coordonnateurs régionaux. Ces problèmes seraient, eux, dus à l'insuffisance des ressources et à l'absence d'un coordonnateur mondial crédible.

14. Jacob Ryten a formulé plusieurs recommandations intéressantes visant à rendre le PCI plus crédible, à faire prendre conscience aux utilisateurs de la valeur des PPA et à renforcer la coordination entre les organismes nationaux et internationaux : il estime notamment dans son rapport qu'il faudrait : a) nommer un coordonnateur mondial qui donnerait l'impulsion nécessaire aux travaux de comparaison; b) créer un consortium d'organismes internationaux pour mobiliser les ressources

indispensables à l'amélioration du programme; et c) améliorer, par divers moyens, la collecte, la compilation et la diffusion des données.

15. La Commission de statistique a examiné le rapport Ryten à sa trentième session. Elle a approuvé le rapport et ses recommandations et demandé à un groupe composé du FMI, de la Banque mondiale et de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies d'élaborer un plan d'exécution précisant les mesures pratiques à prendre pour trouver une solution globale aux problèmes soulevés.

III. Aller de l'avant

16. Des progrès significatifs ont été accomplis depuis la trentième session de la Commission de statistique. Il convient de citer notamment quatre faits notables : l'établissement du rapport mondial à paraître sur le Programme de comparaison internationale accompagné d'un CD-ROM; l'élaboration d'un nouveau logiciel de saisie et de traitement des données; l'organisation d'un atelier régional sur le PCI dans la Communauté d'États indépendants (CEI); et l'intégration des bases de données de la Banque mondiale et de l'Université de Pennsylvanie – Penn World Tables (PWT).

A. Rapport mondial sur le PCI

17. La Banque mondiale a commencé à préparer un rapport mondial sur le dernier PCI, qui sera accompagné d'un CD-ROM contenant des données sur les parités de pouvoir d'achat (PPA) de 120 pays de référence, nombre le plus élevé jamais atteint dans une série d'enquêtes. Ce rapport constituera une source de références pour les sept comparaisons régionales sur lesquelles s'est fondée la comparaison internationale. Outre une explication du cadre mondial et de son organisation au niveau régional, le rapport comprendra des notes méthodologiques concises sur la méthode utilisée pour procéder à chaque comparaison régionale et sur celle employée pour regrouper les comparaisons au sein d'un cadre cohérent et facile à interpréter. Le rapport ainsi que le CD-ROM qui l'accompagne devraient sortir en mai 2000.

18. En appelant l'attention sur les points forts et les carences des données constitutives, le rapport cherche à rendre le processus et les résultats du programme plus compréhensibles. Les lecteurs y trouveront des informations sur les applications des données et leurs limites et seront ainsi à même d'exploiter au mieux celles du PCI. Le CD-ROM présentera, quant à lui, les résultats obtenus à partir de sept comparaisons régionales différentes ainsi que les résultats à l'échelon mondial.

B. Logiciel de collecte de données sur les prix

19. Les tâches les plus difficiles dans le cadre des activités du PCI concernent la collecte des données, leur mise en forme et le calcul de la moyenne des prix nationaux. Compte tenu des critiques formulées dans le rapport Ryten, une attention toute particulière a été consacrée à cette question, l'objectif étant d'améliorer la cohérence et la cohésion des données relatives aux prix figurant dans le PCI. Afin de résoudre les problèmes mis en lumière par le rapport Ryten, la Banque mondiale met actuellement au point un logiciel de saisie de données sur les prix. Outre la saisie de données, le logiciel facilitera la vérification des codes des produits, la compatibilité et la cohérence des valeurs dans des domaines spécifiques. Il sera pleinement intégré dans le logiciel de traitement de données élaboré pour l'agrégation des PPA, le ToolPak.

20. La méthode intégrée qui simplifie la collecte des données, leur vérification et l'agrégation des PPA doit accélérer et améliorer les processus liés à trois domaines clés du traitement des données. Premièrement, grâce au logiciel, les travaux de mise en forme des données pourront être exécutés au niveau national. La durée de traitement des données au centre de coordination régional s'en trouvera considérablement réduite et par conséquent celle de la comparaison régionale. On pourra ainsi disposer de données plus actuelles. Deuxièmement, elle favorisera tant la collecte des indices des prix à la consommation que des prix pour le PCI et simplifiera leur intégration. Troisièmement, en regroupant les données d'entrée et les évaluations des PPA obtenues dans un même module, le logiciel améliorera la transparence. Il est prévu de tester ce logiciel pour les activités relatives au PCI dans deux pays d'Afrique, le Mali et le Burkina Faso.

C. Séminaires et ateliers techniques

21. Des séminaires et ateliers techniques sont régulièrement organisés afin de renforcer les capacités des pays et de mieux les sensibiliser. Ils ont pour objectif essentiel d'accroître la fiabilité de la collecte et du traitement des données à l'échelon des pays. En juillet 1999, un atelier régional a été organisé conjointement par l'OCDE, la CEI et le Comité de statistique de la Fédération de Russie (Goskomstat) à l'intention de la CEI. Même si l'objectif premier de l'atelier était d'analyser les résultats de la comparaison régionale de 1996, les aspects concernant le traitement et la collecte des données ont également été examinés de façon approfondie.

D. Intégration des bases de données de l'Université de Pennsylvanie Penn World Tables (PWT) et de la Banque mondiale

22. Les indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale et les Penn World Tables (PWT) de l'Université de Pennsylvanie sont les deux sources de données sur les PPA les plus utilisées. Bien que les chiffres bruts soient identiques, le fait que les deux institutions n'appliquent pas les mêmes méthodes pour calculer par extrapolation, à partir des données de référence du PCI, les autres données, se traduit par des

estimations différentes et constitue une cause de confusion pour les utilisateurs.

23. À l'initiative des professeurs Summers et Heston de l'Université de Pennsylvanie, le FMI et la Banque mondiale ont décidé d'un commun accord que la Banque, en raison de sa longue expérience dans le domaine des PPA, gèrerait une base de données intégrée regroupant tant les Penn World Tables que ses propres données en matière de PPA. Les deux institutions collaborent déjà à l'amélioration du processus d'intégration. Elles ont conclu des accords afin d'utiliser des procédures communes pour l'agrégation des PPA de référence et les estimations calculées par régression, ce qui a permis de faciliter l'intégration des deux programmes. Le transfert des PWT à la Banque mondiale sera effectif vers le milieu de l'année 2000.

IV. Enquête dans le cadre du PCI en l'an 2000 et au-delà

24. Les défis les plus urgents et les plus importants que la communauté internationale devra relever porteront, en premier lieu, sur les moyens à mettre en œuvre pour procéder à la série d'enquêtes mondiales en l'an 2000 et, en deuxième lieu, sur les mesures qu'il conviendra de prendre à plus long terme pour assurer la survie du PCI. Les recensements démographiques de l'an 2000, qui fourniront des repères pour le prochain millénaire, sont en cours. Le prochain programme de comparaison du PCI sera tout aussi important pour l'établissement des repères économiques correspondants.

A. Défis à relever, tâches et priorités

25. Le programme de comparaison de l'an 2000 a véritablement commencé dans les pays de l'OCDE, de l'Europe centrale et de l'Est ainsi que de la Transcaucasie et de l'Asie centrale. D'autres régions, qui ont participé au programme de 1993, attendent de lancer leurs propres programmes. On constate toutefois un enthousiasme considérable dans de nombreux pays, y compris dans ceux qui n'ont jamais pris part à ce type d'activités. Il convient de noter que la Chine qui n'a jamais participé à une enquête complète dans le cadre du PCI, a demandé à prendre part au programme de l'an 2000. L'Inde, qui n'a pas participé au PCI

depuis 1985, a indiqué qu'elle prendrait part à la prochaine phase.

26. La communauté internationale devrait se féliciter de l'intérêt croissant porté au PCI et profiter de la dynamique qu'elle a aidé à créer. Les défis les plus urgents sont :

a) La création d'un organe de coordination mondiale sous les auspices du groupe de travail intersecrétariats concerné;

b) La constitution d'un mécanisme de partage des coûts entre les institutions internationales et régionales;

c) La formulation de stratégies et de plans d'action permettant la mise en œuvre des recommandations de M. Ryten.

27. Comme le souligne le rapport Ryten, la communauté internationale devra s'attacher, en priorité, à créer un organisme de coordination mondial chargé en outre de la planification et de la gestion du programme mondial. Les tâches à entreprendre sont trop lourdes pour reposer sur une seule organisation, quelle qu'elle soit, et l'aide active d'autres partenaires du PCI est indispensable. Il conviendra de s'employer à trouver de nouveaux partenaires, tant au niveau international qu'au niveau régional. Les partenaires potentiels tels que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui exploitent toutes les données sur les PPA, devraient être encouragés à participer activement à un mécanisme de partage des coûts.

28. L'objectif à long terme devrait être l'intégration du PCI aux principales activités internationales, régionales et nationales. Il faudra, pour le réaliser, élaborer un plan de gestion global et faire en sorte que toutes les parties collaborent étroitement. Il s'agira :

a) D'incorporer les enquêtes réalisées dans le cadre du PCI dans les programmes périodiques des offices de statistique nationaux dans le contexte de leurs travaux sur la comptabilité nationale et les prix;

b) De prendre en compte dans le PCI l'intérêt porté par les organismes internationaux au

renforcement des capacités et aux stratégies de gestion des connaissances;

c) D'élaborer des applications plus adaptées à l'analyse et à la formulation des politiques.

29. Il est essentiel, tant pour intégrer le PCI que pour améliorer la collecte de données sur les prix au niveau national, d'adopter une approche plurivalente du renforcement des capacités en matière de statistique. Étant donné que ce renforcement porte sur tous les aspects des activités statistiques, y compris la collecte, le traitement et la diffusion des données, il est nécessaire, si l'on veut résoudre nombre des problèmes liés à la qualité des données et soulignés dans le rapport Ryten, de lui accorder une place de premier plan dans le Programme

30. Pour intégrer le PCI et les indices des prix à la consommation, il conviendra d'allonger la liste des articles dont il est tenu compte pour établir lesdits indices et réduire celle des prix figurant dans le PCI et maximiser ainsi le chevauchement des deux programmes. Bien qu'il soit difficile de déterminer un ensemble de prix de base à relever périodiquement, la communauté internationale devrait s'attacher avant tout aux bénéfices à long terme des résultats obtenus, tant au niveau national qu'international. Le processus d'intégration ne pourra qu'être progressif dans de nombreuses régions et sera fonction des progrès réalisés par les centres statistiques nationaux. L'un des points qui devront retenir tout particulièrement l'attention concerne la façon dont les pays, dont les ressources sont par essence limitées, peuvent parvenir à maintenir un équilibre entre la fourniture de données utiles aux comparaisons internationales et la satisfaction des besoins nationaux dans le cadre du CPI. La communauté internationale devrait, aux fins du renforcement des capacités et de la production de données comparables, mobiliser les ressources qui permettront d'aider ces pays à couvrir les frais supplémentaires résultant de l'allongement de la liste des articles retenus pour établir les indices des prix à la consommation. Les pays devraient également comprendre que c'est en aidant les institutions internationales à compiler ces informations que l'on contribuera à améliorer les initiatives de développement mondial.

31. Toute approche globale du renforcement des capacités pose également par l'élaboration d'applications des données plus adaptées à l'analyse et

à la formulation des politiques. Les ressources investies dans le PCI ne se justifient que par les avantages que les pays qui y participent et les organisations internationales qui le soutiennent financièrement en retirent. Bien que les données du PCI soient largement utilisées par les universités, et de plus en plus par la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies et le FMI pour leurs travaux de recherche, elles ne le sont pas à des fins opérationnelles. La Commission européenne est le seul organisme international à utiliser les chiffres issus du PCI à cet effet. Afin d'aider ses membres les moins prospères à rattraper leur retard, la communauté a créé des fonds structurels, y compris plusieurs types de subventions. L'allocation de la plus grande partie des fonds aux pays les moins prospères est décidée en fonction du PIB par habitant sur la base des PPA.

32. Le PCI portait surtout, par le passé, sur la collecte, le traitement et la diffusion des données. Peu d'efforts étaient consacrés à la divulgation des avantages que les pays pouvaient en retirer et encore moins à l'élargissement de ses applications à l'analyse des politiques des pays concernés. La survie à court terme du Programme et son succès à long terme dépendent de sa capacité à passer de l'objectif restreint que constituent la collecte, la compilation et la diffusion des données à un objectif plus large comprenant une meilleure exploitation de ses résultats. Dans ce contexte, le PCI devrait insister davantage sur : a) la promotion et la simplification des échanges entre les utilisateurs et les producteurs de données; et b) l'identification d'applications adaptées à la formulation des politiques et le renforcement des efforts faits pour les faire connaître aux gouvernements et aux organismes internationaux.

B. Considérations pratiques

33. Tout exercice de compilation de données étant fonction des ressources disponibles, il sera nécessaire d'examiner soigneusement non seulement la répartition des tâches à exécuter, mais également la question des enchaînements et des priorités. À cet égard, la Banque mondiale estime qu'il convient de commencer par élaborer un schéma d'enquête susceptible d'orienter les activités d'intégration dans une ou deux régions. La comparaison régionale réalisée pour la Communauté d'États indépendants, fondée essentiellement sur les indices des prix à la consommation utilisés pour le

Programme de comparaison internationale, peut constituer une bonne étude de cas et servir éventuellement de programme pilote d'autres régions. En tant qu'administrateur du Fonds d'affectation spéciale pour le Programme de comparaison internationale créé par le FMI, la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque mondiale aide à financer le Programme de comparaison de l'an 2000 à l'intention de la Communauté d'États indépendants, dans l'espoir de mettre en place un cadre de base permettant l'intégration du PCI aux programmes relatifs aux indices des prix à la consommation.

34. Un autre aspect important concerne l'intégration des données détaillées sur les prix tirées du PCI et des données détaillées sur les dépenses provenant des enquêtes sur le revenu des ménages, l'objectif principal étant d'établir la meilleure synergie possible entre le PCI et les enquêtes sur les ménages. Habituellement, ces enquêtes fournissent des données détaillées sur les dépenses, mais en ce qui concerne les prix, les données n'ont qu'une portée et une couverture limitées. Le PCI fournit par contre des statistiques détaillées sur les prix, par région, zone urbaine et rurale ainsi que par point de vente, tout en conservant des points de comparaison à l'échelon national. L'intégration du PCI et des enquêtes sur les ménages pourrait se révéler des plus bénéfiques pour chaque programme. Pour le calcul des PPA, le PCI doit se fonder sur des coefficients de pondération par sous-catégories de dépenses détaillés que l'on ne trouve, en principe, que dans les enquêtes sur les dépenses des ménages. En outre, les données détaillées fournies par le PCI offrent une base cohérente pour l'évaluation de la pauvreté et des incidences des programmes d'ajustement structurel, préoccupations majeures des gouvernements et des organismes internationaux. C'est la raison pour laquelle il convient de veiller à ce que l'intégration des deux programmes se fasse sur la base d'un plan global d'amélioration du renforcement des capacités dans le domaine statistique. La Banque mondiale a entrepris des travaux dans ce sens, mais il est nécessaire de consacrer davantage d'efforts à la question.

35. Tant le Groupe d'Ottawa sur les indices des prix que le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix ont reconnu l'utilité de la perspective supplémentaire qu'offre le PCI sur les données relatives aux prix et à leur analyse. EUROSTAT s'est également référé aux données du PCI

pour ses travaux d'harmonisation des indices des prix à la consommation. Récemment, lors de la réunion tenue à Washington, le Groupe d'experts sur les statistiques relatives au capital social national a appelé l'attention sur la nécessité de dresser un inventaire annuel des prix de certains biens d'équipement, lequel pourrait exploiter les informations compilées dans le PCI sur le matériel et les équipements.

36. Étant donné que l'un des objectifs prioritaires du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, tels qu'ils sont énoncés dans son mandat, est «de concourir à la définition d'un schéma pour les statistiques des prix qui permette d'expliquer les rapports entre les différents indices des prix, et entre ces derniers et d'autres statistiques pertinentes de l'économie et de la main-d'œuvre», le Groupe de travail est l'organe le plus approprié pour faire progresser l'intégration du PCI et des programmes relatifs aux indices des prix à la consommation. À sa trente et unième session, la Commission de statistique devrait examiner la possibilité d'élargir le mandat du Groupe de travail afin d'y inclure le PCI en général, et l'intégration du PCI et des programmes concernant les indices des prix à la consommation en particulier.

V. Résumé des recommandations

37. Des progrès importants ont été accomplis depuis la trentième session de la Commission de statistique, à l'occasion de laquelle le rapport Ryten et ses recommandations avaient été examinés. Il s'est notamment agi de : l'établissement du rapport mondial à paraître sur le PCI et du CD-ROM qui l'accompagne; l'élaboration d'un nouveau logiciel de saisie et de traitement des données; l'organisation d'un atelier régional dans la région de la CEI; et l'intégration des bases de données de la Banque mondiale et de l'Université de Pennsylvanie. Il reste toutefois beaucoup à faire. La communauté internationale se doit de relever sans plus tarder deux défis : d'une part, définir comment procéder aux enquêtes mondiales prévues pour l'an 2000 et d'autre part, décider des moyens à mettre en œuvre pour assurer la continuité et la viabilité à long terme du PCI.

38. De nombreux pays ont manifesté un vif intérêt pour le Programme de comparaison de l'an 2000, y compris ceux qui n'y ont jamais participé auparavant. La communauté internationale devrait coopérer et exploiter cette dynamique qu'elle a aidé à créer. À cet

égard, les enjeux immédiats sont la création d'un organisme de coordination mondiale, la collecte de fonds et l'élaboration de stratégies et de plans d'action permettant de commencer à appliquer les recommandations du rapport Ryten. Le travail de coordination mondiale représenterait une charge trop lourde et trop onéreuse pour une seule organisation. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire que les organisations régionales, les organismes internationaux et les autres partenaires du PCI doivent collaborer étroitement et mettre en place un mécanisme de partage des coûts. Il faudrait également s'efforcer de convaincre des partenaires relevant aussi bien de la scène internationale que régionale d'apporter leur contribution.

39. L'objectif à long terme consisterait à intégrer le PCI dans les programmes de statistique internationaux, régionaux et nationaux. Il faudrait, dans ce domaine également, disposer d'un plan de gestion global et s'assurer la collaboration étroite des offices de statistique nationaux, régionaux et internationaux. La communauté internationale devrait prendre l'initiative en incorporant le PCI dans le programme de travail du (des) Groupe(s) de travail intersecrétariats concerné(s) et inciter les pays à intégrer les enquêtes effectuées dans le cadre du PCI dans les programmes ordinaires des offices nationaux de statistique dans le cadre du renforcement des capacités des pays dans ce domaine.

40. Il est tout aussi important de déployer des efforts pour élargir l'objectif actuel du PCI, à savoir la collecte, la compilation et la diffusion des données, afin d'y inclure l'exploitation plus efficace des données obtenues. À cet égard, le PCI pourrait insister notamment sur la promotion et la simplification des échanges entre les utilisateurs et les producteurs de données, et sur le développement d'applications plus adaptées à l'élaboration des politiques.

Notes

^a *Documents officiels du Conseil économique et social, 1999, Supplément No 4 (E/1999/24).*

^b Raimundo Fombellida et Seppo Varjonen, *External Evaluation of the International Comparison Programme, African Region, Phase VI* (Luxembourg, EUROSTAT, 1996).

^c Ian Castles, «Review of the OECD-Eurostat PPP Programm», document STD/PPP (95)5 (Paris, OCDE, 1997).